



**MUNICIPALITE**

---

**RAPPORT-PREAVIS N° 11/2004  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Réponse à la motion de  
M. François Chavannes  
"Vevey la Jolie : Ville d'accueil"**

**Séance de la commission :**

**lundi 26 avril 2004, à 19h.00  
Hôtel de Ville, salle n° 3**

Vevey, le 8 avril 2004

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil a pris en considération la motion mentionnée en titre le 18 avril 2002.

#### Objet de la motion

- étudier la possibilité de créer une journée annuelle d'accueil pour tous les nouveaux arrivants dans notre ville
- nommer un comité qui organiserait une réception festive.

#### Objectifs du motionnaire

- présenter les organes politiques de la commune et en expliquer le fonctionnement
- associer la commission d'intégration des étrangers et les sociétés locales à l'organisation de la fête, avec stands de présentation de leurs activités
- apéritif ou repas à l'intention des invités
- suivi par un groupe de bénévoles sous forme d'ateliers de langue ou d'autres selon la demande.

#### Remarques préalables

La Municipalité salue l'initiative du motionnaire et son souci de favoriser l'accueil des nouveaux habitants de Vevey. En 2003 ces nouveaux résidents totalisent 1783 arrivées.

Compte tenu de l'importance du nombre de personnes à inviter, de la difficulté à mobiliser de nombreux tiers (sociétés), de la nécessité de contenir les dépenses en tenant compte des nombreuses possibilités existantes pour permettre l'intégration à la vie veveysanne, - aucune ville du canton n'est en mesure d'organiser une réception telle que souhaitée par le motionnaire - il paraît opportun, tout en respectant l'intention, d'opter pour une solution plus simple sans pour autant négliger les aspects liés à la convivialité, à l'information et au partage.

C'est dans cet esprit que la Municipalité propose d'organiser cette rencontre annuelle, le matin du 1<sup>er</sup> août, de la manière suivante :

- 09h.00 - Participation au Petit-déjeuner patriotique offert à la population
- 10h.00 - Séance d'information à la salle du Conseil communal
- 11h.15 - Participation à la cérémonie officielle du 1<sup>er</sup> Août
- 12h.00 - Apéritif

Subsidiairement, la Municipalité ne s'oppose pas à la mise sur pied d'un comité d'organisation présidé par le motionnaire.

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le rapport-préavis no 11/2004, du 8 avril 2004, en réponse à la motion de M. François Chavannes « Vevey la jolie : Ville d'accueil »,
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

### d é c i d e

1. d'admettre le concept proposé pour la réception annuelle, le 1<sup>er</sup> août, des nouveaux habitants de Vevey,
2. de considérer la motion de M. François Chavannes « Vevey la jolie : Ville d'accueil » comme réglée.

Au nom de la Municipalité  
le Syndic le Secrétaire



Dominique Rigot P.-A. Perrenoud

Municipal-délégué : M. Dominique Rigot, Syndic